

**Délégation de signature
du Secrétaire perpétuel de l'Académie française
au directeur des services financiers de l'Institut et des académies
relative à la gestion des portefeuilles**

Vu les articles 35 à 38 du titre IV de la loi de programme pour la recherche n° 2006-450 du 18 avril 2006 ;

Vu le règlement financier de l'Institut de France et des académies approuvé par le décret n° 2007-811 du 11 mai 2007 modifié, et notamment ses articles 6, 7, 10, 12, et 13 ;

Vu la charte de gestion des portefeuilles de valeurs mobilières de l'Institut et des académies ;

Vu le règlement budgétaire et comptable de l'Institut et des académies ;

Vu la décision de la Commission administrative centrale du 11 décembre 2017 ;

Vu la nomination de M^{me} Pascale LANOT au poste de directeur des services financiers de l'Institut et des académies le 29 juin 2016 ;

DÉCIDE

Art. 1

Le **Secrétaire perpétuel de l'Académie française** délègue sa signature à M^{me} Pascale LANOT, directeur des services financiers, pour passer les ordres d'achats et de ventes de valeurs mobilières dans le respect des dispositions du règlement financier de l'Institut et des académies, de la charte de gestion du portefeuille de valeurs mobilières et du règlement budgétaire et comptable de l'Institut et des académies ainsi que des conditions générales adoptées par la Commission administrative centrale le 11 décembre 2017.

Cette délégation est révocable tout moment.

Art. 2

La signature de la liste des liquidations par l'ordonnateur au titre des opérations relatives à la gestion des valeurs mobilières vaut compte rendu.

Art. 2

La présente décision est notifiée au receveur des fondations.
Il sera rendu compte à la Commission administrative de cette décision dans sa prochaine réunion.

Art. 4

La délégation de signature est publiée de manière permanente sur le site internet de l'Académie française.

Art. 5

Toutes les délégations de signatures objet de cette décision et antérieurement consenties sont révoquées.

La présente décision prendra effet le 2 janvier 2018.

Fait à Paris, le 21 décembre 2017



Comme de la

Le Secrétaire perpétuel
Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE